

# Centre de droit des migrations : nouveau pôle d'expertises

En septembre 2009, le Centre de droit des migrations (CDM) ouvrait ses portes. Enseignements, expertises et analyses sont les trois fers de lance de ce centre unique en Suisse qui fédère les savoir-faire des universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg autour d'un thème brûlant d'actualité. Depuis un an, le Centre tisse un réseau et se place en interlocuteur prépondérant.

Farida Khali

projet

Berne pour le droit international, Fribourg pour le droit européen, Neuchâtel pour le droit national et les sciences humaines par le biais de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) se sont donc rassemblées autour de ce projet interdisciplinaire aux enjeux multiples. Sous l'égide du Professeur Minh Son Nguyen, trois professeur(e)s de droit et une professeure de sociologie travaillent à renforcer les échanges entre ces disciplines, ainsi qu'à la formation d'un réseau national et international.

## Projets d'utilité concrète

En plus des cours dispensés par chacun des professeurs dans le cadre des trois Universités, le CDM prévoit d'organiser chaque année un colloque, occasion incontournable de rassembler étudiants, membres de l'administration fédérale, spécialistes et acteurs des organisations internationales ou non gouvernementales. Le premier, abordant les rapports touffus entre «Migrations et économie», organisé à la fin mai, a rencontré un succès considérable. Le Centre de droit des migrations prévoit déjà d'aborder la thématique du «principe de non-refoulement» le 12 novembre prochain. Les interventions de chacune de ces rencontres font l'objet d'une publication.

Les membres du CDM travaillent également à l'édition d'un code annoté sur la migration, rassemblant toutes les lois suisses et européennes. Destiné aux avocats et à l'administration publique, ce projet d'une grande ampleur aura une utilité très concrète puisque chaque article présentant la norme sera accompagné d'un commentaire détaillant la jurisprudence, ainsi que d'études abordant la problématique et les questions juridiques d'interprétation.

## Créer un réseau

Mettre en place un réseau efficient est un des buts premiers du Centre. Sarah Progin-Theuerkauf, professeure de droit européen des migrations de l'Université de Fribourg explique: «J'invite régulièrement des experts à intervenir dans mes cours, par exemple des membres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. En septembre, nous avons organisé pour la première fois un cours bloc de trois semaines sur le droit européen de l'asile, durant lequel nous proposons une journée de visite du HCR à Genève. Nous avons également des contacts avec des praticiens de différents cantons et de bons rapports avec l'Office fédéral des migrations (ODM) à Berne. De nombreux professeurs du réseau BENEFRRI ou provenant d'autres universités collaborent également avec nous».

Au terme de cette première année d'existence, le CDM, financé par la Conférence Universitaire Suisse (CUS), tire un bilan positif et fourmille de projets. Sarah Progin-Theuerkauf souligne l'originalité du CDM en Suisse; c'est la première fois que le droit des migrations est traité dans le cadre d'un centre et la professeure n'a connaissance que d'un seul projet équivalent en Europe, à Nijmegen (Pays-Bas). Ce pôle de compétences et d'expertises pourrait donc devenir un interlocuteur prépondérant aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau européen. En effet, la migration est un phénomène qui touche tous les aspects fondamentaux des sphères publiques et privées et de très nombreuses questions restent ouvertes pour lesquelles il n'existe parfois aucune loi. La Professeure Progin-Theuerkauf insiste sur l'urgence de clarifier une problématique profondément humaine, à la fois si complexe et si brûlante d'actualité. ■

*Sarah Progin-Theuerkauf est professeure associée de droit européen au Département de droit international et commercial et au Centre de droit des migrations.  
sarah.progin-theuerkauf@unifr.ch*